2012

TENDANCES RÉCENTES EN MIGRATIONS INTERNATIONALES

En 2010, sur les 7 milliards d'êtres humains, 214 millions ne résidaient pas dans leurs pays de naissance, soit 3 % de la population mondiale. Bien que la proportion demeure stable, le nombre de migrants total ne cesse de croître : en 2002, on dénombrait 175 millions de migrants. En fait, depuis 1975, la population mondiale de migrants a plus que doublé.

Selon les données du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, il y avait, en 2010, plus de 9 millions de réfugiés dans le monde et la majorité d'entre eux résidait en Asie (55 %) et en Afrique (23 %). Quant aux pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les migrations pour des fins humanitaires ne représentaient, en 2010, que 7 % des mouvements migratoires. Plus du tiers (36 %) des nouveaux immigrants permanents des pays membres de l'OCDE entrent dans la catégorie de la famille, alors que 21 % des personnes ont immigré pour le travail et que 20 % l'ont fait dans le cadre d'un régime de libre circulation.

Le contexte économique et géopolitique mondial, la crise de la dette en Europe du Sud, le « Printemps arabe » et la possibilité de mobilité totale des personnes originaires des nouveaux pays membres de l'Union européenne ont grandement influencé les tendances récentes des migrations internationales.

Le présent document, divisé en quatre sections, dresse un bref portrait des développements migratoires observés dans le monde. La première section porte sur les tendances mondiales les plus récentes, alors que la deuxième est consacrée aux pays membres de l'OCDE. Les deux dernières sections présentent les effets de la crise économique mondiale et du « Printemps arabe ».

À cause des délais nécessaires à la compilation et au traitement des données relatives aux mouvements mondiaux, le document porte principalement sur l'année 2010.

Québec

Deux sources principales ont été utilisées pour faire cette analyse : la *Perspective des migrations internationales 2012*[1] de l'OCDE et l'*État de la migration dans le monde 2011*[2] de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Précisons, par ailleurs, qu'il existe très peu d'information sur les mouvements d'émigration (mouvement de départ du point de vue des pays d'origine), les données portant majoritairement sur les mouvements d'immigration (mouvement d'arrivée du point de vue des pays d'accueil).

1- Tendances mondiales

Les changements climatiques ont eu un impact important sur les migrations.

En 2010, plus de 42 millions de personnes auraient été déplacées à cause de catastrophes naturelles soudaines et parmi celles-ci, 90 % l'ont été à cause des changements climatiques. Ces estimations sont en hausse de 25 millions par rapport à 2009. Les inondations en Chine et au Pakistan, de même que les tremblements de terre au Chili, au Japon et en Haïti comptent parmi les principales catastrophes naturelles de 2010. Elles ont entraîné le déplacement d'un nombre important de personnes (15 millions de personnes en Chine seulement).

Le nombre de réfugiés est en hausse, alors que le nombre de demandeurs d'asile est en baisse.

En 2010, il y avait 15,4 millions de réfugiés dans le monde, ce qui représente une hausse de plus de 150 000 par rapport à 2009. Cette augmentation serait notamment attribuable à la détérioration de la situation en Somalie qui a généré près de 120 000 réfugiés pour cette seule année. L'OIM s'attend également à une hausse du nombre de réfugiés en 2011 en raison des conflits qui ont éclaté en Afrique du Nord et de l'Ouest. Le nombre de demandes d'asile a, pour sa part, diminué de 11 % en 2010, pour se situer à 854 000. Pour les pays industrialisés, le nombre de demandes d'asile a reculé de 42 % par rapport au sommet atteint en 2001 : 358 000 demandes ont été déposées en 2010 comparativement à 620 000 dix ans plus tôt.

Les migrations au sein d'un même continent gagnent en importance.

Selon les données officielles, 3 % de la population africaine a émigré, soit environ 30 millions de personnes, principalement au sein même du continent. Pour les deux tiers (64 %) des personnes nées en Afrique subsaharienne, la migration s'est faite principalement vers l'Afrique du Sud, le Burkina Faso et le Kenya. On note que 70 % des mouvements des personnes en Afrique de l'Ouest se fai. au sein même de la région, que 66 % des migrations se fait en Afrique australe et 52 %, en Afrique orientale. Les personnes originaires de

[1] OCDE, *Perspectives des migrations internationales 2012*, Éditions OCDE, 421 pages, juin 2012, en ligne [http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2012-fr]

[2] Organisation mondiale pour les migrations, *État de la migration dans le monde 2011; Bien communiquer sur la migration*, OIM, 192 pages, en ligne [http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=redirect&action=url&goto=publications.iom.int%2Fbookstore%2Ffree%2FWMR2011_French.pdf]

l'Afrique du Nord font exception : la majorité quitte le continent. Le tiers de tous les migrants aux États-Unis sont originaires du Mexique, soit 11,6 millions de personnes. Notons que le principal pays de destination des Mexicains est les États-Unis. Du côté de l'Asie, un courant migratoire important existe en direction de la Malaisie, de Hong Kong, de la Corée du Sud et de Singapour; un nombre important de travailleurs bangladais, indonésiens, népalais et philippins ont ainsi émigré en Malaisie et à Singapour. Finalement, l'Australie et la Nouvelle-Zélande représentent les principaux pays de destination des Polynésiens, des Mélanésiens et des Micronésiens.

De nouveaux régimes de libre circulation des personnes se créent.

En Afrique, les chefs d'État de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)[3] ont entériné la création du Marché commun de l'Afrique de l'Est qui, depuis le 1er juillet 2010, prévoit notamment la libre circulation de la main-d'œuvre. En Amérique latine, le MERCOSUR (Marché commun du Sud) et la CAN (Communauté andine des nations) reconnaissaient déjà l'importance de la libre circulation des personnes. Avec la création de l'UNASUR (Union des nations de l'Amérique du Sud), en mars 2011, la liberté de circulation en Amérique du Sud semble être sur le point de devenir une réalité.

La migration Sud-Sud gagne en importance.

En Amérique latine, de nouveaux flux migratoires apparaissent : des migrants d'Afrique subsaharienne (de la Côte d'Ivoire, d'Éthiopie, du Ghana, du Mali, de la République démocratique du Congo du Sénégal, de la Somalie et du Zimbabwe) se rendent au Brésil, en Argentine, au Chili et en Uruguay. En Asie, c'est la migration de la main-d'œuvre temporaire vers le Moyen-Orient, principalement les pays du Golfe, qui représente un courant migratoire dominant. Ainsi, selon les données les plus récentes disponibles, en 2009, 97 % des migrants indiens et pakistanais et 87 % des migrants sri-lankais ont gagné les pays du Golfe.

L'Asie et le Moyen-Orient sont au cœur des migrations internationales.

En 2010, cinq des dix premiers pays de provenance des migrants mondiaux sont en Asie : le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Pakistan et les Philippines. Par ailleurs, les principaux pays d'accueil (par rapport à leur population native) sont au Moyen-Orient : l'Arabie Saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, Israël, la Jordanie, le Koweït, Oman et le Qatar. Bien qu'il ne s'agit pas d'un phénomène récent, nous constatons que pour certains de ces pays, les personnes immigrantes qui s'y sont établies représentent plus de la moitié de la population totale (au Qatar, les immigrants représentent 87 % de la population, aux Émirats arabes unis 70 % et au Koweït 69 %).

[3] La CAE est une organisation internationale de cinq pays de l'Afrique de l'est comprenant le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie.

2- Tendances au sein de la zone des pays de l'OCDE

Pour une troisième année consécutive, les flux migratoires à destination des pays de l'OCDE ont connu une baisse.

Les flux migratoires des pays de l'OCDE, dont les données ont été standardisées[4] ont connu une troisième année de baisse (-3 % en 2010 par rapport à 2009, -7 % en 2009 et -5 % en 2008). Pour certains pays, la baisse est significative : l'Irlande a connu une décroissance de 55 %, la République tchèque de 22 % et le Portugal de 17 %. En termes absolus, ce sont toutefois les États-Unis qui ont connu le recul le plus marqué : près de 100 000 personnes de moins en 2010 qu'en 2009. Par contre, certains pays ont vu le nombre de nouveaux arrivants permanents augmenter. Il s'agit entre autres du Canada (+11 %), du Mexique (+11 %), de la Corée du Sud (+14 %) et de la Norvège (+15 %). Dans ce dernier pays, l'immigration a atteint un nouveau sommet, avec 55 900 nouveaux arrivants, soit 1,1 % de sa population totale.

La moitié des migrations sont faites soit pour des fins d'emploi, soit dans le cadre d'un régime de libre circulation des personnes.

Pour les pays de l'ensemble de l'Union européenne, de même que pour la Norvège et la Suisse[5], les mouvements associés aux régimes de libre circulation[6] ont représenté plus de 20 % des nouveaux arrivants. Pour la majorité des pays qui ne sont pas soumis aux régimes de libre circulation, les migrations pour des fins d'emploi ont également représenté plus de 20 % du mouvement. Les deux semblent agir comme des vases communicants : dans les pays où la proportion de migrants qui entrent dans le cadre d'un régime de libre circulation est importante, il y a moins de migrants pour des fins d'emploi, alors que dans les pays où il n'existe pas de régime de libre circulation, la proportion de migrants pour le travail est plus importante. En fait, la moyenne pondérée de l'ensemble des pays de l'OCDE ayant des données standardisées montre que la moitié (49,9 %) des migrations se fait soit dans le cadre d'un régime de libre circulation, soit pour des fins d'emploi. Les États-Unis font toutefois exception : 66 % des migrations se fait dans le cadre de la réunification familiale.

Parmi les migrations temporaires pour le travail, les travailleurs saisonniers arrivent en premier, suivis des « vacanciers actifs ».

Les migrations temporaires se subdivisent en trois grandes catégories : les migrations pour le travail, les migrations pour les études et les demandeurs d'asile. La sous-catégorie des travailleurs saisonniers est, dans la catégorie des travailleurs temporaires, la plus importante au sein des pays de l'OCDE. En 2010, 520 000 travailleurs

---

[4] Le Système d'observation permanente des migrations internationales (SOPEMI) de l'OCDE tente de standardiser depuis plusieurs années les définitions utilisées pour décrire les différentes réalités migratoires. Le SOPEMI possède à ce jour des données standardisées pour 23 pays.

[5] La Norvège et la Suisse sont membres de l'espace Schengen et participent à ce titre au régime de libre circulation des personnes; ils ne sont pas membres de l'Union européenne.

[6] Il existe un régime de libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen (en Europe) de même qu'entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

saisonniers sont arrivés dans un des pays de l'OCDE. Plus de la moitié (57 %) de ces travailleurs, généralement des travailleurs agricoles, travaillent en Allemagne. Un peu moins de la moitié (44 %) des « vacanciers actifs », deuxième sous-catégorie en importance dans la catégorie des migrants temporaires (soit 398 000 personnes pour l'ensemble des pays de l'OCDE), se retrouvent en Australie, alors que les stagiaires (83 000 personnes) sont principalement au Japon (62 %).

Les étudiants étrangers constituent le deuxième groupe en importance parmi les migrations temporaires. Les étudiants étrangers sont particulièrement importants en Australie.

En 2009[7], dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les étudiants étrangers représentent 6 % de la population étudiante, constituant ainsi la deuxième sous-catégorie des migrants temporaires. C'est en Australie que la part des étudiants étrangers est la plus importante : plus d'un étudiant sur cinq y est un migrant. Les étudiants étrangers représentent également près de 15 % de l'effectif étudiant du Royaume-Uni, de l'Autriche, de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse. Les étudiants étrangers proviennent principalement de la Chine et de l'Inde (18,1 % et 7,3 %).

Le principal pays d'origine des migrants à destination des pays de l'OCDE est la Chine.

En 2010, près d'un migrant sur dix (9,6 %) à destination d'un des pays de l'OCDE est originaire de la Chine. La Roumanie (5,5 %), l'Inde (4,8 %) et la Pologne (4,2 %) sont également des pays de provenance importants pour les pays de l'OCDE. La Roumanie a connu la hausse la plus importante d'émigration *per capita* : en 2010, 1,3 % de sa population a quitté le pays pour se rendre dans un pays de l'OCDE. Par ailleurs, un migrant sur dix (9,8 %) vers la zone OCDE provient de l'Afrique, et les flux migratoires en provenance de ce continent ont diminué de 6 % en 2010. Le régime de libre circulation en Europe a entraîné une hausse dans le nombre de migrants originaires de la Roumanie, de la Pologne, de l'Allemagne et de la Lituanie.

3- Effets de la crise mondiale sur les tendances récentes

Malgré la crise économique, le nombre total de migrants dans le monde est en hausse.

Malgré la crise économique mondiale, aucun changement majeur n'a été noté pour le moment dans les tendances migratoires. Ainsi, la population totale de migrants dans le monde est estimée en 2010 à 214 millions de personnes, soit en importante hausse depuis 2005 (191 millions de personnes). Par contre, la croissance des flux migratoires vers les pays de l'OCDE a légèrement diminué au cours des trois dernières années (de 2008 à 2010).

[7] Les données les plus récentes sur les étudiants étrangers portent sur 2009.

Les migrations permanentes demeurent une composante importante des migrations vers la plupart des pays de l'OCDE.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les changements à la hausse ou à la baisse ont été relativement modestes malgré la crise économique internationale. Ainsi, l'envergure du mouvement migratoire demeure importante, surtout en ce qui concerne les migrations permanentes. En effet, plus de 4,1 millions de migrants permanents sont entrés dans l'un des pays de l'OCDE, soit un nombre supérieur à ce qui était enregistré avant 2007. À l'exception du Mexique et du Japon, où les niveaux sont très bas, dans tous les pays de l'OCDE disposant de données standardisées, la migration permanente représente en moyenne 30 % des entrées. Pour certains pays comme la Suisse, la Norvège et la Nouvelle-Zélande, les migrations permanentes représentent même près de la moitié des entrées.

Ce sont toutefois les migrations dans le cadre de régimes de libre circulation qui ont le plus fluctué, suivant les aléas de la situation économique.

Les trois quarts de la baisse totale des mouvements migratoires dans les pays de l'OCDE sont dus à la décroissance de la libre circulation (environ 470 000 personnes de moins entre 2007 et 2010). Il s'agit donc de la catégorie qui a connu les changements les plus marqués. Pour certains pays, tels que l'Irlande, l'Espagne et l'Italie, la baisse des mouvements de la libre circulation a contribué pour plus de 60 % de la décroissance des flux migratoires. À l'inverse, pour d'autres pays, notamment la Norvège et le Danemark, les mouvements de la libre circulation ont entraîné la hausse des flux migratoires. Les régimes de libre circulation ont donc fortement réagi à la situation économique mondiale.

Les mouvements migratoires en Irlande, en Espagne et en Italie ont fortement été affectés par la crise économique.

La crise économique a engendré une forte baisse des flux d'entrées en Irlande, en Espagne et en Italie. De plus, l'Espagne et l'Irlande, qui comptabilisent les sorties des migrants, ont vu le nombre de ces derniers augmenter. En Espagne, par exemple, plus de 100 000 personnes ont quitté le pays en 2011; la plupart étaient des ressortissants étrangers. L'Irlande a, quant à elle, perdu 0,8 % de sa population en 2010 et 2011.

Les migrations temporaires pour le travail ont continué leur décroissance.

Les migrations de travailleurs temporaires constituent, avec les migrations dans le cadre de régimes de libre circulation, l'une des composantes des flux migratoires les plus sensibles à la situation économique. Après un effondrement de 17 % en 2009, les migrations temporaires pour le travail ont diminué de 4 % en 2010. Le nombre de travailleurs migrants temporaires demeure toutefois plus élevé que celui des migrants permanents pour le travail (1,9 million de migrants temporaires comparativement à 1,4 million de migrants permanents).

Par contre, les migrations permanentes pour le travail sont demeurées stables.

Exception faite de l'Espagne, où la diminution du nombre de migrants pour le travail représente la presque totalité de la diminution globale des migrations de travail pour les pays de l'OCDE, les baisses dans les migrations pour le travail de certains pays ont été compensées par des hausses dans d'autres pays, le Danemark et le Canada notamment.

La situation économique affecte moins les migrations pour des raisons familiales ou humanitaires.

Pour plusieurs pays de l'OCDE, les flux migratoires pour des raisons familiales ont connu une légère hausse pendant la crise économique, alors que les flux migratoires pour des raisons humanitaires ont légèrement fléchi ou sont demeurés stables pour la majorité des pays.

Les populations immigrantes ont été plus sévèrement touchées sur le marché du travail.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux de chômage a augmenté de façon beaucoup plus significative pour les immigrants que pour les natifs. En Espagne, par exemple, le taux de chômage des immigrants a plus que doublé (passant de 12,4 % en 2007 à 30,2 % vers la moitié de 2010), alors qu'en Allemagne, à l'été 2010, le taux de chômage des immigrants était près du double de celui des natifs (12,4 % comparativement à 6,5 %). En 2011, dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE, le taux de chômage des immigrants en provenance de l'Afrique du Nord (25,2 %) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (22,2 %) était significativement plus important que celui des natifs (8,8 %).

4- Le « Printemps arabe » et les migrations

Les flux migratoires en direction de l'Union européenne ont été plus faibles qu'anticipés.

Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer en profondeur l'impact du « Printemps arabe » (notamment en Afrique du Nord) sur les flux migratoires, il est déjà possible de faire certaines observations. Par exemple, on constate que, contrairement à ce qui avait été anticipé, peu de personnes qui ont quitté les pays en conflit ont traversé la Méditerranée pour se rendre en Europe. La majorité des personnes déplacées ont tenté de joindre un autre pays d'Afrique. Plus de 600 000 personnes avaient quitté la Libye en juin 2011. D'importants mouvements ont ainsi été constatés aux frontières entre la Libye, la Tunisie et l'Égypte. Ces deux derniers pays auraient enregistré l'entrée de 256 000 et 184 000 personnes respectivement, dont un nombre important de ressortissants libyens. Par contre, en ce qui concerne l'Égypte, aucun exode important d'Égyptiens n'a été signalé. Par ailleurs, certains pays d'Afrique, tels le Tchad et le Niger, ont vu respectivement 70 000 et 80 000 de leurs citoyens revenir d'Égypte et de Tunisie, pendant les trois premiers mois de la crise de 2011. Ces mouvements de retour massif ont suscité des inquiétudes notamment au regard de la sécurité alimentaire.

L'Italie a toutefois été le principal point d'entrée en Europe.

L'Italie, ou l'île de Lampedusa pour être plus précis, est le pays de l'OCDE qui est géographiquement le plus près de la Libye et de la Tunisie. L'île a donc été, avec dans une moindre mesure l'île de Malte, le principal point d'entrée des personnes en provenance de ces deux pays. FRONTEX, l'Agence européenne de contrôle des frontières, a dénombré 56 000 franchissements illégaux de frontières en Italie en 2011. Le pic des flux de migrants tunisiens a été atteint en mars 2011 alors que plus de 14 000 Tunisiens sont arrivés sur l'île de Lampedusa. En juin de la même année, c'est plus de 23 000 personnes, en provenance de la Tunisie et de la Libye principalement, qui ont débarqué sur cette île.

Une grande partie des personnes qui ont quitté la Libye n'étaient pas Libyennes.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, plus de 600 000 personnes avaient quitté la Lybie en juin 2011, dont près de la moitié (280 000 personnes) étaient des nationaux de pays tiers. De plus, selon le ministère philippin du Travail et de l'Emploi, environ 10 000 travailleurs philippins présents en Libye ont été évacués et rapatriés. En outre, parmi les personnes qui ont quitté la Libye, certaines ne pouvaient pas regagner facilement leur pays d'origine, comme les Somaliens et les Érythréens. Cependant, moins de 3 % d'entre elles se sont rendues en Europe.

Peu de citoyens tunisiens qui ont quitté le pays seraient des réfugiés.

Malgré le nombre important de Tunisiens partis à l'étranger, il s'est avéré que moins de Tunisiens que prévu initialement ont quitté le pays. En outre, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, seule une faible proportion des migrants qui ont joint l'Europe étaient des réfugiés. La grande majorité des migrants en quête d'une vie meilleure étaient de jeunes Tunisiens, célibataires et âgés de 20 à 30 ans. Ils auraient profité de la situation pour chercher du travail à l'étranger.

Publication produite par : Marie-Hélène Castonguay
Direction de la recherche et de l'analyse prospective

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, RC 09
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Décembre 2012

Immigration et Communautés culturelles
Québec

ANNEXE

Les graphiques présentés en annexe fournissent les données les plus récentes pour les principaux pays d'immigration, soit le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis de même que pour certains pays de l'OCDE, soit la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse, l'Italie, la Pologne, la Russie, la Suède, le Portugal, la Norvège et le Japon. Ces données standardisées proviennent de l'OCDE.

À titre d'information, un graphique montre également les données pour le Québec. Ces données proviennent des statistiques officielles sur les admissions du Ministère. N'étant pas standardisées, elles ne peuvent pas être comparées à celles présentées dans les autres graphiques.

Dans chacun des graphiques, apparaissent les dix principaux pays d'origine des flux d'immigration (en pourcentage des entrées) pour l'année la plus récente (en l'occurrence 2010) ainsi que pour la moyenne des dix années précédentes (soit 2000-2009). De même, les données présentées ne tiennent pas compte du statut (permanent ou temporaire, sauf pour le Québec) ou de la catégorie d'immigration (économique, réfugié ou familial). En outre, pour les pays de l'Europe, les migrations issues du régime de libre circulation ne sont pas comptabilisées.

Évolution des flux d'immigration pour les pays d'immigration, par pays d'origine,
10 principaux pays d'origine pour l'année 2010 et moyenne des 10 années précédentes, en pourcentage des entrées

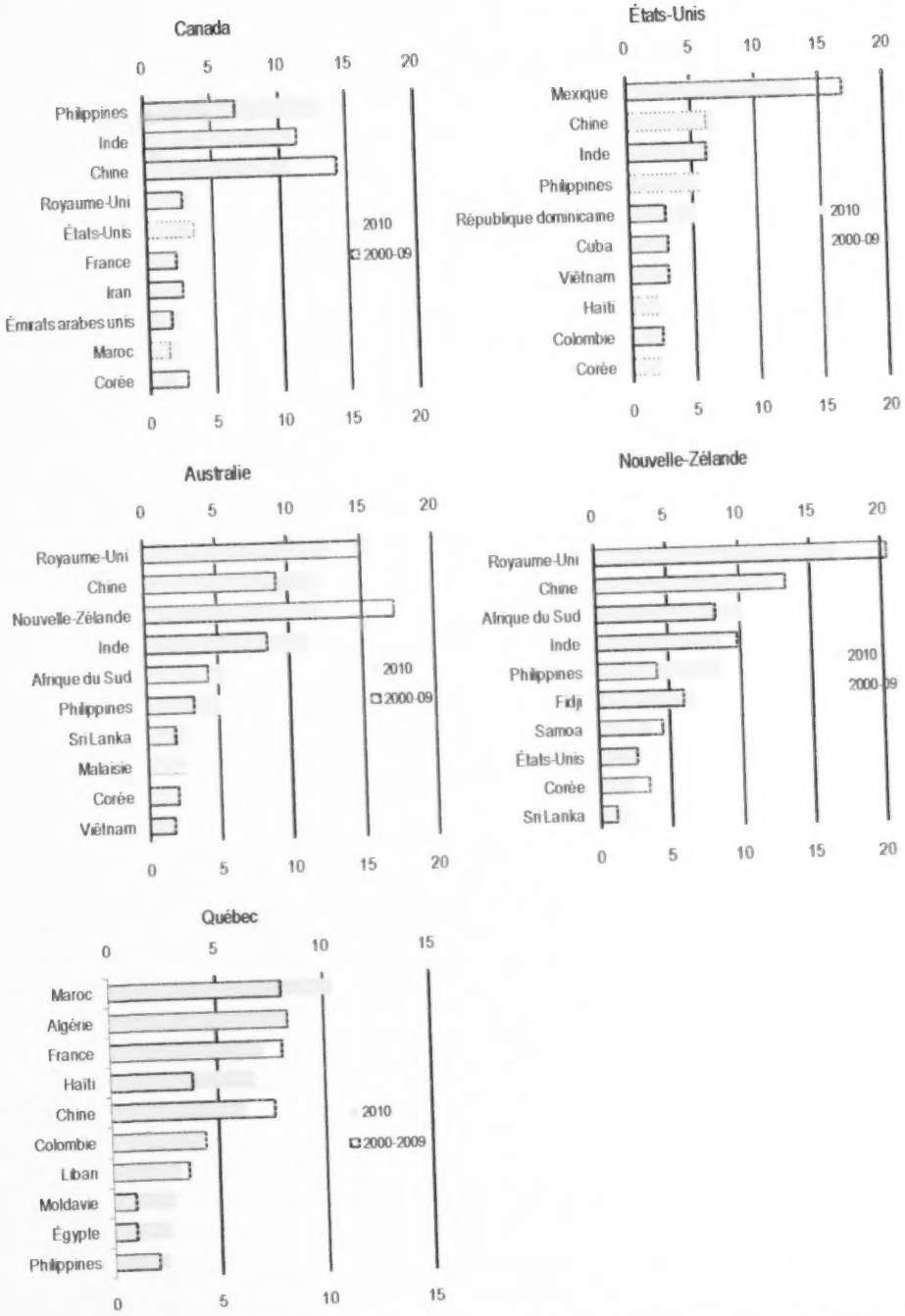

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (pays d'origine pour les ressortissants étrangers)
Direction de la recherche et de l'analyse prospective, MICC, pour le Québec (pays de naissance)

Évolution des flux d'immigration pour certains pays d'Europe, par pays d'origine,
10 principaux pays d'origine pour l'année 2010 et moyenne des 10 années précédentes, en pourcentage des entrées

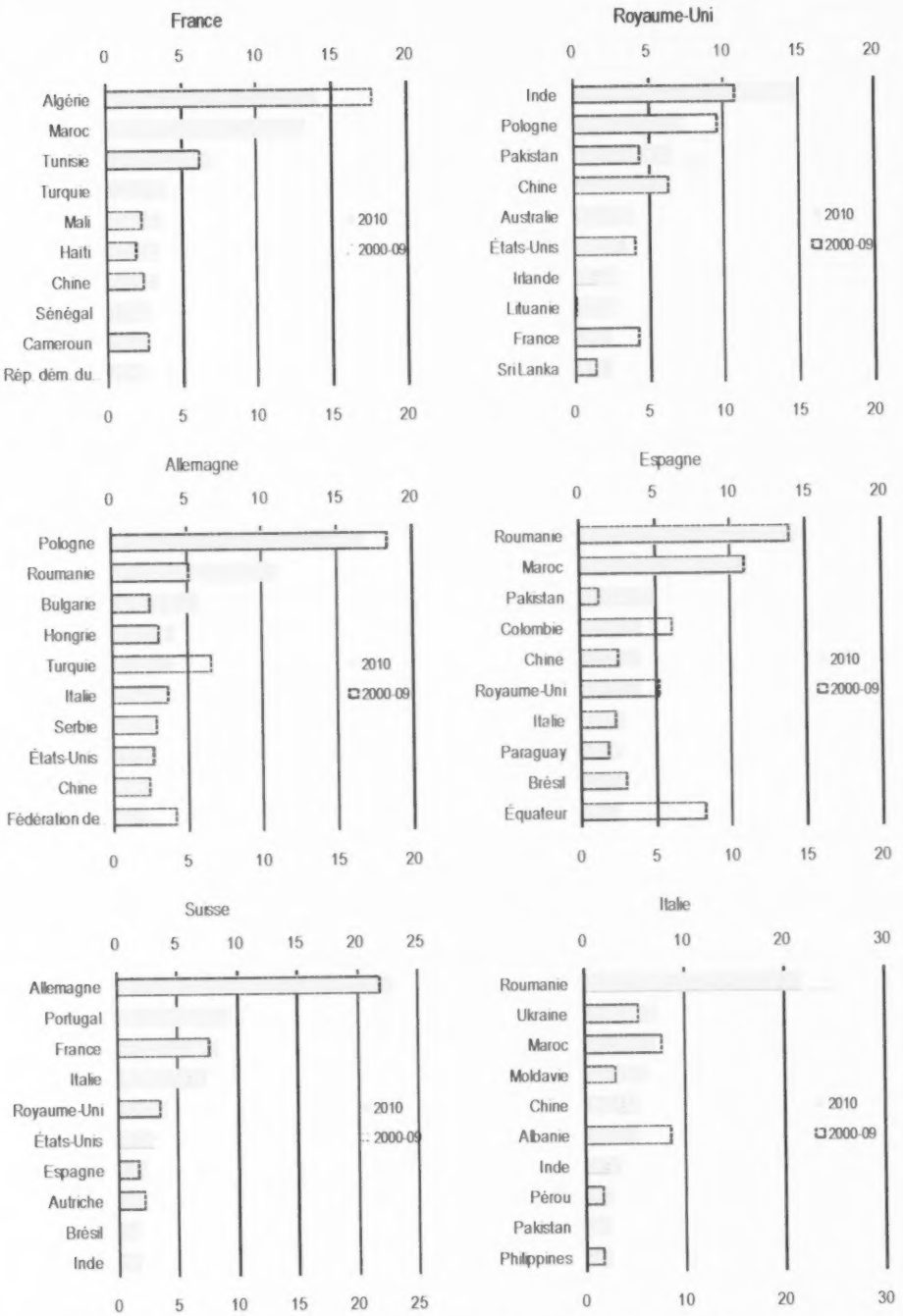

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (pays d'origine pour les ressortissants étrangers)

Évolution des flux d'immigration pour certains pays de l'OCDE, par pays d'origine,
10 principaux pays d'origine pour l'année 2010 et moyenne des 10 années précédentes, en pourcentage des entrées

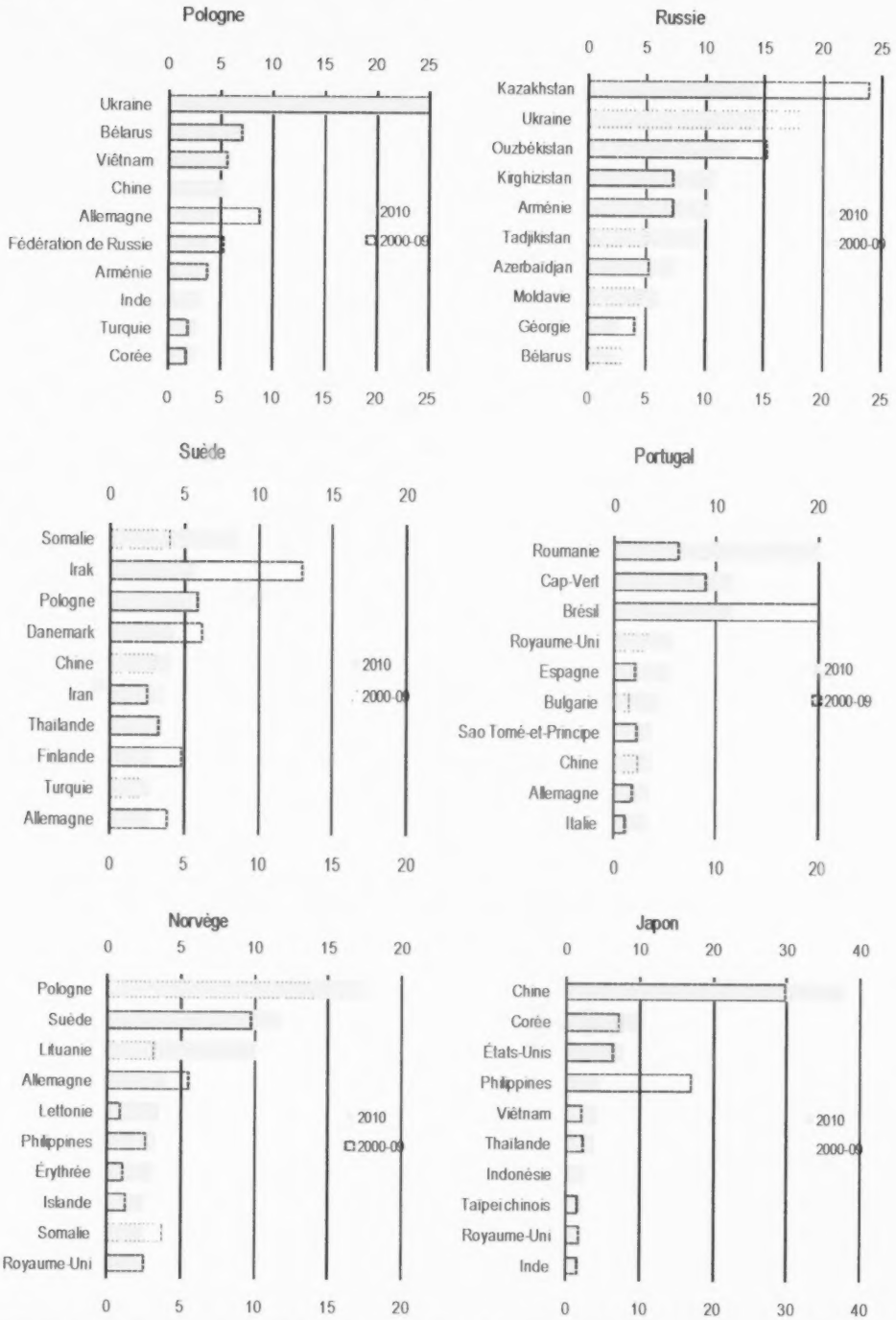

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (pays d'origine pour les ressortissants étranger)